AVIS JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux qui seront présents, Salut. Attendu que EUGENE RABASSA ayant soulevé une vente faite par le Sheriff de la Paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de fieri facias à lui signifié, de la propriété ci-après décrite, en faveur de Cadecet, le 1 Juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Ville, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudicataire, entre celles de Layeau et Gérard (alors propriétaires) en vertu de 3 billets 1847, 1 billet payable au porteur, 1 billet payable à l'ordre de Cadecet, le 1 Juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Ville, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudicataire du 1 Juillet 1847, 3 billets payables